

Questions orales

L'ENVIRONNEMENT

LES GRANDS LACS—LA CRUE DES EAUX DANS LA CIRCONSCRIPTION DE KENT

M. Elliott Hardey (Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Elle a trait à la crue des eaux dans ma circonscription située dans le bassin hydrographique des Grands lacs, notamment durant la tempête du 2 décembre dernier. Reconnaisant qu'il s'agit d'un problème qui nécessite une solution à long terme, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle mesure il prend en vue d'identifier ces mesures à longue échéance?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral partage la profonde inquiétude du député à ce sujet. Il se rend compte que la situation du lac Érié diffère de celle du lac Ontario et du lac Huron, car on ne peut y régulariser le niveau de l'eau. Toutefois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même explorons les moyens qui permettraient à nos deux ministères d'agir directement sous peu et indirectement par l'intermédiaire de la Commission mixte internationale. Dans l'intervalle, étant donné que l'affaire est en grande partie du ressort provincial, je me suis entretenu avec Vince Kerrio, mon homologue provincial chargé des ressources naturelles, et nous avons alloué 8.4 millions de dollars pour atténuer en toute urgence les dégâts. Nous cherchons comment collaborer également sous d'autres rapports.

* * *

L'IMMIGRATION

LES DROITS IMPOSÉS SUR LES VISAS ET LES PERMIS DE TRAVAIL

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé de l'Immigration. L'année dernière, le gouvernement a augmenté considérablement les droits que doivent payer les personnes qui veulent prendre la nationalité canadienne. Le gouvernement impose maintenant des droits sur les visas demandés par les immigrants, les étudiants, les travailleurs et les touristes qui veulent venir au Canada. Étant donné qu'il s'agit là d'une nouvelle initiative rétrograde du ministre, qui devrait défendre sa circonscription au lieu de jouer le rôle de ministre des Finances, est-il disposé à laisser tomber complètement la taxe sur l'immigration? S'il veut de l'argent, pourquoi ne taxe-t-il pas les faux conseillers en immigration qui gagnent des milliers de dollars sur le dos de personnes innocentes?

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, mon collègue devrait se renseigner. Le gouvernement n'impose pas de droits aux réfugiés, aux touristes qui viennent pour une brève période de temps, ni aux étudiants. Il s'agit de récupérer les frais en partie. Nous faisons ce que font déjà d'autres pays. Rien ne prouve que cette politique ralentira l'immigration au Canada. On ne demande qu'un tiers des frais aux personnes qui viennent; ce sont des frais administratifs et non pas des droits de visa.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, c'est une honte de demander aux Canadiens de payer \$125 pour essayer de faire venir leur mère et leur père au Canada; c'est une véritable honte. Le ministre trouve-t-il en toute honnêteté que ce droit est juste et moralement acceptable et qu'il ne va pas à l'encontre des projets d'intensification de l'immigration et des projets de promotion touristique de son collègue?

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, le député ne peut pas avoir le drap et l'argent. D'une part, il dit au gouvernement de conserver son aspect humain, de maintenir les services destinés aux personnes les moins aptes à se protéger. Nous insistons sur notre attitude humanitaire à l'égard des réfugiés. Nous étudions le cas des étudiants et nous essayons de récupérer une partie des frais seulement auprès de ceux qui ont les moyens de payer. Si la citoyenneté canadienne a une certaine valeur, les candidats immigrants peuvent bien payer une partie des frais; c'est tout ce qu'on leur demande.

* * *

● (1450)

L'ENVIRONNEMENT

LE NIVEAU DE L'EAU DES GRANDS LACS

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En réponse à la demande d'aide présentée au gouvernement canadien par le secrétariat d'État américain en vue de régler le niveau de l'eau des Grands lacs et d'empêcher de graves inondations, Hydro-Ontario devait réduire le débit des eaux du réservoir Ogoki qui coulent dans le lac Supérieur. Le secrétaire d'État va-t-il communiquer la réponse du gouvernement canadien aux membres américains de la Commission mixte internationale et du secrétariat d'État américain, selon qui Hydro-Ontario aurait en fait manqué à cet engagement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je crois que le député fait allusion à un article paru dans un journal de Détroit. Cet article n'est pas fondé.

LE LAC ÉRIÉ—L'ÉTUDE DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, je crois que la question mérite plus d'attention que ne le laisse entendre le ministre. Néanmoins, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de ce que peut faire le Canada pour régler le niveau de l'eau des Grands lacs et, partant, pour empêcher de graves inondations. Le ministre va-t-il accéder à la demande de la Commission mixte internationale et du secrétariat d'État des États-Unis, à savoir que le Canada demande lui aussi à la Commission mixte internationale de rouvrir son enquête sur les moyens de régler efficacement le niveau de l'eau du lac Érié?